

## Termes de références Audit Financier intermédiaire et final pour le projet

Réseau Méditerranée Nouvelle Chance – Phase 2 « Tremplin Méditerranéen »

### Généralités :

**Entité :** Institut Européen de Coopération et de Développement « IECD »

**Objet :** Audit du Projet Réseau Méditerranée Nouvelle Chance – Phase 2 « Tremplin Méditerranéen »

**Durée de la mission d'audit :** 3 ans

- 1 audit intermédiaire portant sur les dépenses du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 décembre 2025 aura lieu en mars 2026

- 1 audit final portant sur les dépenses du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 août 2027 aura lieu en novembre 2027.

**Date limite de dépôts des offres :** 20/02/2026

**Date estimée de démarrage :** 05/02/2026

**Lieux de l'audit :** La mission se déroulera dans les locaux de l'IECD à Tunis.

## Table des matières

<b>I.</b> Avant-propos .....	3
<b>II.</b> Description du projet .....	3
<b>III.</b> Objectif de l'audit : .....	5
<b>IV.</b> Organisation de l'audit :.....	6
<b>IV2.</b> Méthodologie et approche de l'audit : .....	6
<b>V.</b> Déroulement et Etendue de l'audit .....	7
<b>V1.</b> Réunion de cadrage avec l'auditeur : .....	7
<b>V2.</b> La réalisation et la restitution de l'audit financier intermédiaire et final : .....	7
<b>VI.</b> Rapports à fournir .....	7
<b>VII.</b> Documents de référence.....	8
<b>VIII.</b> Proposition technique et financière .....	8
<b>IX.</b> Traitements des applications.....	9
<b>IX.1</b> Evaluation des applications .....	9
<b>X.</b> Envoi des offres .....	10
<b>XI.</b> Annexes .....	10
<b>XI.1</b> Questionnaire à remplir par l'auditeur :.....	10
<b>LISTE DE VERIFICATION AUDIT FINANCIER .....</b>	10

## I. Avant-propos

Organisation de solidarité internationale créée en 1988, reconnue d'utilité publique en 2010, l'IECD met en œuvre des projets de développement économique et humain en partenariat avec des institutions locales, permettant aux jeunes et personnes en situation précaire d'accéder à des emplois décents et durables, dans un environnement éducatif et sanitaire de qualité. L'IECD a pour ambition de permettre aux jeunes, adultes et professionnels d'acquérir les outils et savoir-faire nécessaires pour devenir des acteurs responsables dans leur pays, construire un avenir meilleur et contribuer à une société plus juste.

Dans les pays où il intervient, l'IECD concentre ses actions sur trois défis majeurs :

- La formation professionnelle afin de favoriser l'insertion durable des jeunes sur le marché du travail ;
- L'appui aux petites entreprises principal moteur de croissance et création d'emploi au niveau local ;
- L'accès pour les personnes vulnérables à l'éducation.

## II. Description du projet

Depuis 2018, l'IECD coordonne le réseau Méditerranée Nouvelle Chance (MedNC) dont l'objectif est de rassembler des acteurs de la région Méditerranéenne qui initient des solutions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de chômage ou de décrochages scolaire. Ces acteurs, qui le plus souvent sont des associations/organisation à but non lucratifs, mettent en place différents types de projets, adaptés à leur contexte local.

Le réseau MedNC rassemble les acteurs associatifs de 10 pays (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, Liban, Italie, France, Espagne et Portugal). En 2025, l'action de ces organisations bénéficie indirectement à plus de 92 000 jeunes. En suscitant des synergies entre ces acteurs, le réseau MedNC entend soutenir les solutions innovantes portées par ces derniers, encourager leur passage à l'échelle et démultiplier leur impact. Pour cela, l'équipe de coordination du réseau, met en œuvre auprès d'eux plusieurs types d'action :

1. Renforcement de leurs compétences ;
2. Montage de projet sur les deux rives ;
3. Déploiement d'une force de plaidoyer en faveur des NEETs.

**Le tableau décrit le projet :**

<b>Dates de début et de fin du projet</b>	Du 01 septembre 2024 au 31 août 2027
<b>Budget total contractuel</b>	1 010 000 €
<b>Pays/région cible</b>	Région Méditerranéenne (11 pays : Algérie, Egypte, Espagne, France, Italie, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, Portugal, Tunisie)

<b>Groupe cible</b>	Jeunes en situation de vulnérabilité (NEETs) âgés de 15 à 24 ans des 11 pays d'intervention, avec focus pays MENA
<b>Type et nombre de Bénéficiaires :</b>	Bénéficiaires directs : 65+ organisations de la société civile œuvrant pour l'inclusion de la jeunesse en situation de vulnérabilité en Méditerranée, et 600 jeunes NEETs âgés de 15 à 24 ans. Bénéficiaires indirects : 80 000 jeunes en Méditerranéen
<b>Objectif général</b>	Contribuer au renforcement et à l'autonomisation des organisations de la société civile en Méditerranée qui œuvrent pour la valorisation du potentiel de la jeunesse méditerranéenne en situation de vulnérabilité.
<b>Objectifs spécifiques</b>	OS1 : Développer les compétences des OSC pour mettre en œuvre des projets d'insertion pour les jeunes femmes et hommes NEETs en Méditerranée ; OS2 : Renforcer la participation citoyenne des jeunes dans leur processus de décisions et d'insertion par le développement d'une stratégie de plaidoyer et d'empowerment de la jeunesse méditerranéenne — et particulièrement des jeunes femmes ; OS3 : Assurer la pérennité de la logique de réseau et d'entraide en Méditerranée, en fédérant et mobilisant les acteurs de l'insertion et développant un système de gouvernance permettant à termes une stratégie de sortie de l'ECD.
<b>Résultats attendus</b>	<p>R.1</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les membres du réseau ont renforcé leurs compétences en gestion de projet</li> <li>2. Les membres du réseau ont conçu et mis en œuvre des projets innovants et concrets</li> </ol> <p>R.2</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les jeunes du réseau renforcent leur participation citoyenne en Méditerranée</li> <li>2. Le réseau MedNC est un acteur reconnu, crédible et d'influence</li> </ol> <p>R.3</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les membres sont fédérés, unis et mobilisés grâce à un système de gouvernance en adéquation avec l'expansion du réseau et l'hétérogénéité de ses membres</li> <li>2. La coordination du réseau a développé une stratégie de pérennisation du réseau (évolution du système de financement du réseau, transmission progressive du pilotage du réseau vers les membres)</li> </ol>

### III. Objectif de l'audit :

Le projet mis en œuvre par l'IECD, financé à hauteur de 600 000 EUR par la FONDATION DROSOS, doit faire l'objet d'un audit financier externe (intermédiaire et final) portant sur les dépenses engagées dans le cadre du projet. Le terme « audit financier » désigne ici une mission d'exécution de procédures convenues, visant à vérifier l'exactitude du rapport financier et la bonne utilisation des fonds alloués par la FONDATION DROSOS, conformément aux règles de gestion financière définies dans le contrat de financement.

Plus précisément, il conviendra de vérifier que les dépenses remontées dans les rapports financiers soumis à la FONDATION Drosos sont réelles et éligibles. L'éligibilité implique que les fonds mis à disposition ont été utilisés conformément aux dispositions du contrat de financement et du budget en annexe.

L'auditeur sélectionné devra exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur le rapport financier établi par l'IECD pour les dépenses mises en œuvre dans le cadre du projet. L'auditeur devra :

- Respecter la liste des vérifications à accomplir, présentée en annexe X.1,
- S'assurer de l'éligibilité des dépenses effectuées durant le projet et reportées dans le rapport financier ;
- Identifier les éventuels risques et erreurs de non-conformité et formuler des recommandations ;
- Réaliser le rapport d'audit en conformité avec la trame présentée dans la partie VI ;

## IV. Organisation de l'audit :

### IV1. Généralités

- 2 audits sur le projet :
- 1er période à auditer : 01/09/2024 au 31/12/2025

▪ Réunion de cadrage	▪ Fin février 2026
▪ Mission d'audit	▪ 05 mars 2026 au 25 mars 2026
▪ Envoi d'un rapport provisoire	▪ 25 mars 2026
▪ Droit de réponse	▪ 31 mars 2026
▪ Envoi du rapport d'audit final	▪ 5 avril 2026

- 2e période à auditer : 01/01/2026 au 30/06/2027
- Calendrier à déterminer en 2027

### IV2. Méthodologie et approche de l'audit :

Le consultant proposera une note méthodologique pour la réalisation de cet audit. Celle-ci devra notamment préciser la méthodologie d'échantillonnage permettant d'assurer la représentativité des dépenses à contrôler au niveau global et pour chaque rubrique budgétaire.

#### **IV3. Lieu d'Intervention**

Les interventions se dérouleront principalement à Tunis et à distance. De nombreuses pièces ne seront disponibles qu'au format électronique.

#### **IV4. Réunion de cadrage avec l'auditeur :**

Cette réunion devra se tenir juste après la signature du contrat. L'objectif principal de cette réunion est une bonne compréhension par l'auditeur du périmètre et des modalités de conduite de l'audit. Elle visera également à planifier la mission d'audit afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions et dans le délai imparti.

À la suite de cette réunion, l'auditeur fournira dans un délai de 5 jours la liste des contrôles à effectuer et les pièces sélectionnées à fournir par le commanditaire, ainsi que le calendrier de la mission.

#### **IV5. La réalisation et la restitution de l'audit financier intermédiaire et final :**

L'examen comprendra comme tâches principales de :

- S'assurer que toutes les dépenses ont été encourues conformément aux dispositions prévues dans le contrat de financement et ses avenants signés avec la Fondation Drosos.
- Vérifier les critères d'éligibilité des dépenses reportées dans le rapport financier.

Les critères d'éligibilité des dépenses sont principalement les suivants :

- Les dépenses ont été réellement encourues et ce pendant la période couverte par le contrat de financement
- Les dépenses encourues étaient prévues au budget et sont classées dans les bonnes lignes et la bonne catégorie budgétaire.
- Les dépenses encourues étaient nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Les dépenses encourues et reportées dans le rapport financier ont été enregistrées et allouées au projet dans le système comptable de l'IECD conformément aux normes de comptabilité applicables dans le pays d'établissement de ces derniers et aux pratiques comptables habituelles.

### **V. Rapports à fournir**

A l'issue de la réunion de cadrage décrite dans la partie IV l'auditeur rédigera, en toute indépendance, une note de cadrage qui consignera ses principales recommandations pour la mise en œuvre de l'audit financier.

Au cours de la mission, l'auditeur remettra un rapport d'audit provisoire. L'IECD aura un **droit de réponse** sur le rapport provisoire avant la publication du rapport final.

Le rapport d'audit intermédiaire devra être fourni avant le 31 mars 2026 et le rapport d'audit final dans les trois mois qui suivent la fin du projet. Il doit impérativement justifier la vérification des dépenses, apporter des commentaires sur chacun des contrôles. Il doit indiquer le montant des dépenses déclarées inéligibles (également commenté pour chaque dépense concernée).

La liste de vérification (cf. annexe XI2) doit être annexée au rapport d'audit.

Une lettre de management reprenant les principales conclusions du rapport de vérification des dépenses et formulant les principales recommandations.

## **VI. Documents de référence**

- Contrat de financement du projet entre IECD et FONDATION DROSOS ;
- Les rapports narratifs du projet ;
- Les rapports financiers du projet ;
- Le budget détaillé du projet ;
- Les pièces justificatives nécessaires aux vérifications.

## **VII. Proposition technique et financière**

Le consultant invité à soumissionner devra fournir les éléments suivants à l'IECD :

Une proposition technique qui devra indiquer :

- La méthodologie proposée pour la conduite de l'audit
- Les références et expériences du consultant (3 pages maximum) ;
- Le CV du ou des intervenants et la répartition des responsabilités ;
- Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours ;

Une proposition financière qui devra indiquer :

- Le budget détaillé de la prestation sur la totalité du projet ;
- Les coûts totaux de l'audit en TTC
- Les modalités de paiement (échéancier)

Le profil du consultant :

- L'associé signataire du rapport doit être un **expert-comptable diplômé** et membre des associations professionnelles des Experts Comptables.
- Les personnels associés devront avoir une expérience dans les audits projets financés par les bailleurs internationaux.
- Application de standards professionnels reconnus (IFAC, IDEAS, ...)

## VIII. Traitements des applications

### IX.1 Evaluation des applications

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût :

- Offre technique : compréhension des TDR, méthodologie, expériences du ou des consultants
- Offre financière : tarifs journaliers, nombre de jours proposés, frais annexes, offre globale correspondant au budget disponible

L'évaluation technique suivra la grille d'évaluation suivante :

Critères	
<b>OFFRE TECHNIQUE</b>	<b>60%</b>
Compréhension des TDR/Présentation de la méthodologie utilisée	10%
Références et expériences du consultant	30%
<i>Expériences d'audit de structures ONG</i>	10%
<i>Expériences d'audit de projets internationaux</i>	10%
<i>Expérience dans l'audit de financement public</i>	10%
CV du ou des intervenants/partage des responsabilités	10%
Calendrier prévisionnel d'intervention/estimation des charges en jour/homme	10%
<b>OFFRE FINANCIERE</b>	<b>40%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

Une fois les offres reçues et analysées, les demandeurs se réservent le droit de négocier les propositions avec les candidats présélectionnés.

Le demandeur se réserve également le droit de ne sélectionner aucun candidat si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

Toute information concernant le projet et incluse dans les documents de cet appel d'offres ou fournie séparément doit être traitée **de façon strictement confidentielle** par le prestataire. Les demandeurs acceptent de ne divulguer ou publier aucune information relative à cet appel à d'offres.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

## IX. Envoi des offres

Les offres, sont à envoyer, par mail, en langue française, avec en objet la référence : « Audit financier MEDNC » impérativement aux adresses suivantes : [lucas.sibue@iecd.org](mailto:lucas.sibue@iecd.org) - [Sabine.Becard@iecd.org](mailto:Sabine.Becard@iecd.org)

Date limite d'envoi des candidatures : le 20 février 2026

## X. Annexes

### XI.1 Questionnaire à remplir par l'auditeur : LISTE DE VERIFICATION AUDIT FINANCIER

L'auditeur retenu au titre de l'appel d'offres s'engage à réaliser l'ensemble des vérifications suivantes, et à **annexer cette liste complétée et signée au rapport d'audit intermédiaire**. Si certains points n'ont pas pu être vérifiés, il conviendra de le préciser et d'en donner la raison dans la lettre de management.

<b>Auditeur (nom/statut/adresse) :</b>
<b>Certification/qualification :</b>
<b>OSC ou partenaire audité :</b>
<b>Dates de l'audit et période couverte :</b>
<b>N° Contrat FONDATION DROSOS</b>
<b>Montant audité :</b>
<b>Tranches :</b>

1. QUESTIONS DE CONTRÔLE	Oui, le point a été vérifié	Rajouter un commentaire si le point n'a pas pu être vérifié
<b>1.1. Modalités du contrôle</b>		
Une réunion de cadrage entre l'auditeur et l'OSC a-t-elle été tenue ?		
L'échantillonnage des dépenses à vérifier a-t-il été défini de façon indépendante par l'auditeur ?		
L'échantillon de dépenses à vérifier est-il supérieur à 70% du montant total des dépenses du projet ?		
Chaque rubrique du budget a-t-elle fait l'objet de vérifications pour un montant significatif ?		
<b>1.2. Obligations contractuelles</b>		
Les dispositions incluses dans la convention ont-elles été respectées ?		
<b>1.3. Vérification du système comptable</b>		

Le système d'enregistrement permet-il d'attribuer à chaque dépense une facture ou une pièce comptable d'une valeur probante équivalente ?		
Le système d'enregistrement permet-il d'attribuer à chaque dépense un justificatif de paiement (généralement un relevé bancaire, une confirmation de virement bancaire, un ticket de caisse) ?		
<b>1.4. Contrôle des dépenses</b>		
<b>Conformité à la législation applicable</b>		
- Les règles nationales ont-elles été respectées ? - Le processus de passation de marché est-il conforme au règlement interne de l'OSC ?		
<b>Contrôle de l'éligibilité des dépenses</b>		
- Les dépenses sont-elles conformes aux critères d'éligibilité explicités dans la convention ?		
<b>Dépenses de personnel</b>		
- Les charges de personnel sont-elles justifiées par des documents tels que les contrats de travail, les bulletins de paie (ou tout autre document de valeur probante équivalente), justificatifs de paiement ? - Le calcul repose-t-il sur les coûts réels (salaires bruts + obligations contractuelles de l'employeur pour l'employé ayant effectivement travaillé sur le projet) ? - Lorsque le personnel ne travaille pas à temps plein sur le projet, le calcul du prorata est-il basé sur une méthode tracée et vérifiable ? - Le personnel en support chargé est-il impliqué réellement et dans la mise en œuvre du projet ? La dépense est-elle justifiée ?		
<b>Voyage et hébergement</b>		
- Les dépenses de déplacement, perdiem et d'hébergement ont-elles été déclarées conformément à une réglementation interne établie par l'OSC ? - Les voyages auxquels ces dépenses se rapportent sont-ils justifiés par les objectifs du projet tels qu'ils étaient prévus dans la demande initiale ? - Les déplacements sont-ils circonscrits aux zones géographiques couvertes dans le projet ? - Les dépenses de déplacement et d'hébergement sont-elles exclusivement liées à des voyages effectués par des intervenants du projet identifiés par l'OSC ou ses partenaires ?		
<b>Les dépenses d'équipement</b>		

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le matériel acheté a-t-il été prévu initialement dans la demande de financement ?</li> <li>- Si le matériel n'a pas uniquement été utilisé pour le Projet, seule une part des coûts réels est-elle allouée au projet ? Cette part est-elle calculée selon une méthode équitable et justifiée ?</li> </ul>		
<b><u>Expertises externes</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dépenses sont-elles liées aux éléments prévus sur cette ligne budgétaire d'après les caractéristiques mentionnées dans la demande de financement ?</li> <li>- Le recours à l'expertise externe a-t-il été réalisé en conformité avec les règles de mise en concurrence et de passation stipulées dans la convention ?</li> </ul>		

2. LIVRABLES ATTENDUS	Oui	Non, pourquoi ?
<b>Un rapport d'audit, apportant des commentaires sur chacun des contrôles ainsi que le montant des dépenses déclarées inéligibles.</b>		
<b>Une lettre de management reprenant les principales conclusions du rapport de vérification des dépenses et formulant les principales recommandations.</b>		